

**L'intégration économique de l'Europe est supposée favoriser la concurrence, ce qui devrait réduire les rentes de monopole et améliorer l'efficacité des entreprises. Pour voir si les banques européennes ont dû faire face à une augmentation de la concurrence, nous regardons l'évolution de leurs coûts et de leur rentabilité entre 1992 et 1998.**

A côté des gains macro-économiques de la Monnaie Unique généralement mis en avant, l'intégration économique de l'Europe devrait apporter des bénéfices micro-économiques. Les arguments les plus souvent cités dans ce domaine sont, d'une part la mise en valeur des économies d'échelle grâce à l'extension du marché domestique des entreprises européennes, d'autre part et peut-être surtout l'augmentation de la concurrence du fait de la multiplication du nombre d'intervenants.

En effet, la concurrence est supposée avoir deux effets positifs sur le bien-être. Tout d'abord, l'augmentation de la concurrence réduit les rentes de monopole. Ensuite, la concurrence accrue devrait améliorer l'efficacité des entreprises. En effet, de nombreuses études ont montré l'existence de différences importantes de productivité : dans un secteur donné, avec les mêmes quantités de facteurs de production, les entreprises ne parviennent pas toutes à produire les mêmes quantités. Ce qui tend à montrer l'existence d'une marge d'amélioration de l'efficacité productive des entreprises. Une hypothèse est que le pouvoir de monopole réduit la motivation des dirigeants d'entreprise à fournir l'effort maximal. En conséquence, la venue de nouveaux concurrents favorise les incitations à être le plus efficace possible sous peine de disparaître du marché.

Le secteur bancaire exerce un rôle particulier dans le financement de l'économie à travers les prêts octroyés. Ainsi des gains macro-économiques importants sont attendus de l'augmentation de la concurrence bancaire en raison du mécanisme suivant : la réduction des rentes de monopole et l'amélioration de l'efficacité dans

le secteur bancaire permettent une réduction des marges et des coûts bancaire et donc en conséquence une baisse des taux d'intérêt sur les prêts, ce qui engendre une hausse de l'investissement et ainsi favorise la croissance.

Une étude de Price Waterhouse en 1988 sur les gains de l'intégration économique européenne prévoyait ainsi que l'intégration financière, c'est-à-dire la mise en place d'un marché unique des services financiers, allait engendrer une baisse des prix des services financiers, créant un gain de l'ordre de 0.7% du PIB de l'Union Européenne. Cet effet direct devait être suivi d'un effet indirect suscité par la baisse du coût du crédit qui permettrait une stimulation de l'investissement et de la croissance. Les deux effets positifs conjugués devaient ainsi être à l'origine d'un gain estimé à 1.5% du PIB de l'Union Européenne.

Dans le secteur bancaire, les principales mesures prises pour permettre l'intégration des marchés en Europe ont été d'une part la libéralisation des mouvements de capitaux, d'autre part et surtout l'adoption de la Seconde Directive Bancaire en 1989. Cette directive a établi le principe de reconnaissance mutuelle: toute banque conforme à la réglementation d'un Etat membre de l'Union Européenne peut fournir des services bancaires dans tout Etat membre de l'Union. Une licence bancaire unique a été créée qui enlève la nécessité pour les banques européennes qui souhaitent étendre leurs activités dans un autre pays de l'Union Européenne d'obtenir une autorisation des autorités locales. Cette directive a été progressivement introduite dans les pays membres de l'Union Européenne au début des années 90 : en 1993, tous les pays membres l'avaient mise en application. Depuis lors, il n'existe plus aucune entrave

réglementaire à l'expansion transfrontalière des banques européennes.

On peut cependant s'interroger sur l'efficacité des mesures prises pour favoriser l'intégration des marchés bancaires, en raison des imperfections de concurrence de ce secteur qui peuvent freiner l'augmentation de la concurrence bancaire.

En effet, l'activité bancaire se caractérise par l'existence d'asymétries d'information dans l'activité de crédit : la banque ne connaît pas avec certitude la volonté et la capacité ex post d'un emprunteur à rembourser un prêt consenti. Pour réduire cette asymétrie d'information, les banques sont incitées à mettre en place une relation de clientèle avec les emprunteurs : le caractère d'une part répété, d'autre part fondé sur la proximité de la relation de clientèle, permet à la banque de réduire l'asymétrie d'information de la décision de crédit.

L'existence d'asymétries d'information dans l'activité de crédit et les dépenses en découlant dans la mise en place de relation de clientèle impliquent des coûts irrécupérables à l'origine de barrières à la sortie importantes pour les banques qui désireraient entrer sur un marché bancaire. Ces coûts proviennent essentiellement de trois sources :

- (1) le besoin d'établir une relation de proximité qui suppose la mise en place d'un réseau d'agences,
- (2) les dépenses de publicité nécessaires à mettre en œuvre pour créer une relation de confiance,
- (3) le fait qu'un portefeuille de prêts constitue un actif peu liquide en raison de la difficulté pour un acheteur éventuel d'en connaître la valeur réelle. L'existence de ces barrières à la sortie freine la venue de nouveaux concurrents sur les marchés bancaires. Elle est par conséquent à l'origine d'une structure de concurrence imparfaite sur ces marchés.

On peut dès lors se demander si les velléités d'intégration des marchés bancaires ont eu de réelles conséquences en termes d'augmentation de la concurrence bancaire. En effet, l'ouverture des frontières et plus généralement la levée de toute barrière réglementaire peut ne pas avoir été suffisante pour permettre l'entrée

de nouveaux concurrents et par conséquent ne pas induire une amélioration de l'efficacité ainsi qu'une réduction des rentes de monopole.

Les fusions bancaires actuelles peuvent par ailleurs contribuer à ralentir les effets positifs de l'intégration bancaire en Europe. En effet, ces fusions se font jusqu'à présent entre banques de même nationalité dans leur très grande majorité. Ce qui signifie une concentration bancaire sur les marchés nationaux et donc une augmentation du pouvoir de marché des banques. Par ailleurs, les études effectuées dans le secteur bancaire tendent à contester l'existence d'économies d'échelle dans ce secteur. Par conséquent les fusions bancaires n'impliqueraient pas une amélioration des conditions de coût.

Nous proposons ici d'analyser l'évolution des ratios de coût et de rentabilité des banques de 9 pays de l'Union Européenne entre 1992 et 1998, c'est-à-dire la période qui a suivi la disparition des barrières réglementaires à l'expansion transfrontalière des banques. L'objectif est d'analyser si les efforts d'intégration des marchés bancaires européens ont été accompagnés d'une part d'une amélioration de l'efficacité des banques, ce qui devrait se traduire par une baisse des coûts, d'autre part d'une réduction des rentes de monopole, ce qui impliquerait une diminution de la rentabilité. Le tableau 1 présente ainsi la variation des ratios de coût et de rentabilité entre 1992 et 1998.

L'évolution du coût total moyen montre clairement une réduction des coûts des banques. Cette tendance est observée dans tous les pays de l'étude, les deux pays de la Péninsule Ibérique connaissant la plus forte réduction. On peut cependant s'interroger sur le fait de savoir si cette évolution résulte de l'augmentation de la concurrence sur les marchés bancaires européens ou plus simplement de la réduction des taux d'intérêt sur la période qui a favorisé la baisse des frais financiers. Pour confronter ces deux explications, nous analysons l'évolution des coûts opératoires moyens. Nous observons une baisse des coûts opératoires moyens dans 7 des 9 pays de l'étude : le Danemark et le Luxembourg connaissent une augmentation extrêmement faible. Ce constat tend à montrer que les banques européennes ont connu une baisse de leurs coûts totaux moyens indépendante de la chute des taux d'intérêt. Nos résultats sont ainsi en accord

---

## LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE EN EUROPE

avec l'hypothèse d'un impact positif de l'intégration bancaire en Europe sur l'efficacité des banques au cours des années 90. Il ne faut cependant pas écarter l'influence des progrès technologiques comme autre facteur d'amélioration de l'efficacité des banques.

Si on regarde à présent l'évolution de la rentabilité moyenne des banques des pays membres de l'Union Européenne, on s'attend à ce que la réduction escomptée des rentes de monopole se traduise par une diminution de cet indicateur. Nous observons plutôt le résultat inverse : dans 7 des 9 pays de notre étude, la rentabilité moyenne a légèrement augmenté entre 1992 et 1998. Seules les banques allemandes et portugaises ont une rentabilité en baisse sur la période.

Ces résultats contredisent ainsi ce qu'on pourrait attendre de la réduction des rentes de monopole dans les secteurs ban-

caires européens au cours des années 90. Il ne semble donc pas que l'intégration bancaire de l'Europe ait obligé les banques européennes à réduire leurs marges.

L'étude de l'évolution des conditions de coût et de profit des banques des pays membres de l'Union Européenne au cours de la période récente de l'intégration des marchés bancaires (1992-1998) aboutit ainsi à une conclusion partagée. D'un côté, les conditions de coût des banques européennes se sont améliorées au cours de la période, ce qui est en accord avec les effets d'efficacité escomptés de la pression concurrentielle. De l'autre côté, la rentabilité des banques européennes n'a cependant pas été réduite contrairement à ce que pouvait laisser espérer l'intégration des marchés bancaires européens. L'existence de barrières à l'entrée importantes dans l'industrie bancaire et le développement des fusions bancaires ont ainsi pu freiner l'émergence d'un secteur bancaire européen concurrentiel.

**Tableau 1 : Évolution des ratios de coût et de rentabilité des banques de l'Union Européenne de 1992 à 1998**

	Variation des coûts totaux moyens	Variation des coûts opératoires moyens	Variation des coûts financiers moyens	Variation de la rentabilité moyenne
<b>Autriche</b>	-3.24	-0.16	-3.07	0.19
<b>Belgique</b>	-3.48	-0.49	-2.99	0.32
<b>Allemagne</b>	-2.35	-0.34	-2.01	-0.02
<b>Danemark</b>	-3.68	0.08	-3.76	1.51
<b>Espagne</b>	-5.41	-1.48	-3.93	-0.01
<b>France</b>	-3.00	-0.41	-2.59	0.42
<b>Italie</b>	-3.25	-0.83	-2.42	0.02
<b>Luxembourg</b>	-2.45	0.04	-2.49	0.37
<b>Portugal</b>	-6.45	-1.43	-5.03	-0.12

Évolutions mesurées en nombre de points.

Mesures effectuées par l'auteur sur un échantillon d'environ 1500 banques européennes (banques commerciales, banques mutualistes, caisses d'épargne).

Définition :

Coûts totaux moyens = dépenses opératoires et financières sur total de bilan

Coûts opératoires moyens = dépenses opératoires sur total de bilan

Coûts financiers moyens = dépenses financières sur total de bilan

Profitabilité moyenne = résultat net sur total de bilan

---